



Calcul de la part sur une maison ?

Par **tin**, le **09/01/2010** à **22:18**

Bonjour,

je suis en instance de divorce à l'amiable , pour la liquidation des biens , il existe un calcul qui permet de savoir ce qu' a droit chaque epoux (mariés sous la communauté sans contrat de mariage) .

or mon problème est qu ' un conseiller financier m'a informer que je n'avais droit à rien et même que je devais de l'argent à mon futur ex ! comment ils calculent ça ?

en résumé , entre le crédit et la valeur de la maison , il y a +34000.

mon ex avait mis 20000 d'apport . pour moi , c'est la différence qui se partage en 2 : 14000 par 2 cela fait 7000 chacun .

mais , soi disant , on calcule 34000 par 2 cela fait 17000 pour chacun et sur ma part 17000-20000 donc je lui dois 3000 !

ma question : quel est le bon cacul ?

merci de me répondre, cordialement .

Par **chris_idv**, le **09/01/2010** à **22:25**

Bonjour,

Demander confirmation du calcul à un notaire.

Salutations,

Par **tin**, le **09/01/2010** à **23:47**

merci

mais je le sais bien .

j'ai l'intention d'en consulter un mais en attendant je me fait du soucis .

je cherche quelqu'un qui pourrait me donner un peu d'espoir pour pouvoir dormir !
si il vous étiez dans un cas similaire , merci de me répondre.